

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BUOUX
DU JEUDI 27 MAI 2010

DELIBERATION N° 10 - 09

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de votants : 9

Date de convocation : 20.05.2010

L'an deux mil neuf, le jeudi 27 mai à 18 heures, le Conseil Municipal de BUOUX, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Alain CAYLA, Maire.

Présents : M.M. Cayla, Morard, Roux, Boyer, Chazine, Chabaud Claude, Ducloux, Leporati et Barthélémy.

Absents : M. Hervé Planchon, Marc Chabaud

A été élu secrétaire : M. Jean-Michel Chazine

<p><u>OBJET :</u> AIDE SPECIFIQUE DU NOUVEAU CONTRAT DE PLAN AVEC LE CONSEIL GENERAL</p>

Le Maire rappelle aux conseillers que par délibération en date du 3 décembre 2009, le Conseil Municipal a adopté le nouveau Contrat de Plan 2009 à 2011 avec le Conseil Général.

La contractualisation annuelle est dévolue, au titre dudit plan, à l'acquisition foncière du Moulin Clos.

Par ailleurs, il convient de définir l'objet de l'aide spécifique dont le montant pourrait être de l'ordre de 27 000 €. Monsieur le Maire propose qu'elle soit affectée à l'acquisition foncière pour le bâti du Moulin Clos.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- approuve la proposition du Maire,
- donne tout pouvoir au Maire pour signer tous les documents nécessaires.

Ainsi fait les jour, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

Pour copie conforme,

Le Maire, Jean-Alain CAYLA

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

Affichage du :